

# **Parlementaires BRUXELLES-BRABANT WALLON.**

**PV n°12 Séance du 27.04.2020.  
suite aux mesures sanitaires cette réunion se déroule par videoconférence.**

**Présents :** MM De Greef, Dujardin, Gillard, Lamy, Monsieur L., Muylaert F., Van Wallendael.

**Excusé :** M. Loozen.

## **1. Informations.**

### **1.1. LS57. La période de mutation et les mesures de simplification administrative.**

Nous estimons que toute la procédure peut être effectuée par courriel.

### **1.2. Inscription des équipes Compétitons jeunes régionaux.**

Notre membre M. Gillard Patrick nous fait un rapide bilan des équipes inscrites à ce jour.

Nous sommes surpris du peu de nouvelles inscriptions. Comme telle cette tendance n'est certainement pas considérée comme négative, spécialement en garçons et sous réserve d'une analyse plus approfondie des causes. En revanche, en filles, l'effritement du nombre d'équipes dans certaines catégories, spécialement à BBw est sans doute le reflet de problèmes plus profonds au niveau du basket féminin en jeunes.

## **2. Préparation de l'Assemblée générale de l'AWBB du 28.04.2020.**

### **2.1. Modalités.**

Conformément aux dispositions de l'Arrêté royal n° 4 du 9 avril 2020 portant des dispositions diverses en matière de copropriété et de droit des sociétés et des associations dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19 et plus précisément, l'article 6.

Le conseil d'administration de l'AWBB a décidé de tenir une assemblée générale à distance selon les modalités suivantes :

1. Le président de chaque groupe parlementaire enverra la liste des membres effectifs qui lui donneront procuration au secrétaire-général pour le lundi 27 avril 2020 12h00.
2. L'assemblée générale se tiendra par téléconférence
3. L'assemblée générale sera composée du président de chaque groupement parlementaire et d'une délégation du conseil d'administration
4. Le président de chaque groupement parlementaire représentera l'effectif de son groupe à la condition de posséder une procuration signée par chacun de ses membres.
5. Cette procuration reprend :
  - L'accord du membre d'être représenté par le président du groupement des parlementaires ;
  - Le vote sur chaque point de l'ordre du jour signé et éventuellement commenté.
6. Le vote sur chaque point de l'ordre du jour sera formalisé sur le formulaire joint en annexe qui doit être signé par le parlementaire.
7. Lesdits formulaires seront envoyés au secrétariat-général par le président des groupements parlementaires
8. Instructions pour le vote - Le vote se concrétise en mettant une croix dans la case ad hoc : OUI, NON ou ABSTENTION;
  - En ce qui concerne les propositions de modification de statuts visées aux points 1.1 – 1.2 - 2-1, les abstentions ne sont pas permises.

### **2.2. Examen de l'ordre du jour et décisions.**

#### **2.2.1. Compétition 2020-2021. Modification de l'article PC54. Nomenclature des championnats.**

Championnat Seniors Régional. Modifier le nombre d'équipes à 18 maximum.

Après un échange de vues et de nombreuses remarques, le groupe se prononce à l'unanimité CONTRE sauf si un retour à 15 équipes (avec CRF) est assuré au plus tard à la fin de saison 2021-2022.

2.2.2. Application de l'article PC62. Modalités de formation des divisions.

Après un échange de vues et de nombreuses remarques, le groupe se prononce à l'unanimité CONTRE sauf si un retour à 15 équipes (avec CRF) est assuré au plus tard à la fin de saison 2021-2022.

2.2.3. Calendrier 2020-2021.

Le groupe se prononce à l'unanimité POUR le calendrier proposé.

2.3. Organisation des Assemblées provinciales 2020.

A l'unanimité nous soumettons notre approbation si les trois conditions sont remplies : - faisabilité

- un test préalable (10 jours avant).

- la garantie du secret des votes pour les personnes.

### **3. Divers.**

**3.1. Candidature de M De Leener A. au Conseil judiciaire régional (CJR)**

Avis favorable même si le Groupement estime que la présence de l'intéressé eut été plus utile au Conseil judiciaire provincial (CJP).

Prochaine réunion sur invitation.

**Y. Van Wallendael /Y. Lamy.**

**Président/secrétaire**